VILLE DE
Saint-Brieuc

République Française
Saint-Brieuc, le 1er juin 2016

Ville de Saint-Brieuc
Côtes d'Armor

Direction de la Jeunesse, des Sports
et de la Vie Associative
Service de la Vie Associative
Dossier suivi par Anne MARCHAND
☎ : 02 96. 62 54 53
@ : amarchand@saint-brieuc.fr
N/Réf – AM

A l'Attention de Mesdames les Présidentes et de Messieurs les Présidents des associations briochines

Objet : Réunions d'échanges autour du soutien municipal à la vie associative locale

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Notre ville a la chance de bénéficier d'un tissu associatif riche, dense, diversifié et très actif. Ce mouvement associatif représente pour le territoire une ressource considérable, car l'action des associations contribue grandement à la cohésion sociale et au vivre ensemble, et s'inscrit, en complémentarité de l'action publique, au service de l'intérêt général et du bien commun.

Sensible à la place majeure qu'occupent les associations dans le développement social local et la vie du territoire, la Ville de Saint-Brieuc a fait, de longue date, le choix d'une politique de soutien important au monde associatif, à travers l'attribution de subventions, la mise à disposition de locaux ou encore l'accompagnement des événements associatifs par diverses prestations.

De manière générale, et pas seulement à Saint-Brieuc, les associations sont aujourd'hui confrontées à une conjoncture délicate, marquée par d'importantes mutations de leur environnement :

- la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, qui impacte significativement les subventions publiques aux associations
- un paysage institutionnel mouvant, avec la réforme territoriale
- des difficultés à renouveler le bénévolat
- des évolutions sociétales parfois en opposition avec les valeurs associatives
- la place croissante des technologies de l'information et de la communication qui modifie les modes relationnels
- la complexité de l'environnement institutionnel, social, économique, juridique, qui oblige de plus en plus les associations à se professionnaliser (recours à des salariés)
- etc

Toutes ces évolutions constituent autant de défis à relever pour les associations, qui ont, par conséquent, plus que jamais besoin du soutien et de l'accompagnement de leurs partenaires institutionnels.

Consciente de ce contexte, la Ville de Saint-Brieuc a donc engagé depuis plusieurs mois une réflexion pour adapter et moderniser son soutien au monde associatif, à l'aune de toutes ces mutations.

Un comité de pilotage composé des différents élus municipaux ayant une délégation en lien avec la vie associative, et des services concernés, a été mis en place, et, sur la base d'un état des lieux des modalités actuelles du soutien aux associations, a élaboré des propositions d'évolution de ce soutien.

La Municipalité souhaite désormais que ces propositions puissent faire l'objet d'un échange avec les associations locales.

Aussi, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'une des deux réunions organisées à ce titre :

- **soit le mercredi 22 juin 2016, à partir de 18 heures,** au Campus Mazier, 2 avenue Antoine Mazier, Amphithéâtre 5.

- **soit le jeudi 23 juin 2016, à partir de 18 heures,** au Lycée Jean Moulin, 3 rue du Vau Gicquel, Amphithéâtre.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, **Madame la Présidente, Monsieur le Président**, l'expression de ma considération distinguée.

Christian DANIEL
Adjoint au Maire
en charge de la Culture, du Patrimoine
et de la Démocratie Locale